



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

Le rendez-vous des élus

HANDICAP

Une « boîte à outils » conçue pour les élus locaux afin d'agir en faveur de l'accessibilité

Alors que les soutiens publics pour les investissements dans le logement locatif sont de plus en plus conditionnés à la prise en compte des questions d'accessibilité, le site internet du gouvernement propose une « boîte à outils » pour répondre à cet enjeu dans tous les domaines de compétence d'un conseil municipal.

Tourisme, numérique, sport, éducation, commerce, transport, urbanisme, culture... L'accessibilité doit être mise en œuvre dans tous ces domaines. Encore faut-il savoir comment s'y prendre lorsque l'on est un élu local et « *disposer d'un socle de ressources fiables pour avancer dans la bonne direction.* » C'est ce que propose cette boîte à outils appelée « Améliorer l'accessibilité en tant qu'élu local » et publiée au mois de septembre par le ministère chargé de l'Autonomie et du Handicap. « *L'accessibilité reste aujourd'hui un défi quotidien, dans les centres urbains comme dans les zones rurales, peut-on lire dans le communiqué. Pourtant, des solutions simples et efficaces existent, accessibles à toutes les collectivités, quels que soient leurs moyens. Dans la perspective des prochaines élections locales, il est essentiel que l'accessibilité soit pleinement intégrée dans les politiques publiques territoriales.* »

Aide précieuse pour les élus

La plateforme, conçue en lien avec les associations d'élus, était attendue du côté des élus. Elle « *répond à la demande des élus locaux d'un accompagnement technique renforcé afin de mettre en œuvre les diverses obligations qui s'imposent au bloc communal. Malgré des financements dédiés de l'État souvent insuffisants, les maires agissent et font de la commune le premier moteur*

de l'inclusion des personnes handicapées à tous les âges de la vie », ont indiqué Xavier Odo et Isabelle Assih, maires référents handicap de l'Association des maires de France (AMF) dans le livret téléchargeable sur le site.

Tous les élus peuvent y trouver des informations, quelle que soit leur compétence. Un élu à la culture pourra par exemple trouver des ressources pour favoriser l'accessibilité physique des lieux culturels mais aussi garantir l'accessibilité numérique de ces lieux. Un élu au logement trouvera des éléments pour aider les administrés par exemple à financer un logement adapté ou à adopter des solutions domotiques éprouvées. L'élu à l'éducation pourra aussi trouver des ressources pour former les personnels non enseignants, notamment les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) aux questions d'accessibilité. Au total, 12 domaines font l'objet de conseils pour élaborer une feuille de route en faveur de l'accessibilité universelle. Rappelons qu'il existe aussi depuis février dernier un portail dédié à l'accessibilité sur le site du gouvernement. On y retrouve des ressources pratiques sur les enjeux d'accessibilité de manière plus générale avec notamment des éléments plus précis sur les réglementations en vigueur.

Lucile Bonnin

(Source : Maire info)

DOMAINE DU REVERMONT

Société par actions simplifiée au capital de 138 600 euros
Siège social : 600 Route du Revermont 39230 PASSENAIS
647 150 226 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30/06/2025, il a été pris acte de la fin des mandats des Commissaires aux Comptes, à savoir : - la SAS AUDIT ET GESTION sis 230 Rue de Pontarlier 39300 CHAMPA-GNOLE, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, non renouvelée et non remplacée ; - De Madame Olivia DI MARTINO, 18 Rue Louis Rousseau 39000 LONS LE SAUNIER, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, non renouvelée et non remplacée. Mention sera faite au RCS de LONS LE SAUNIER

Pour avis,

SARL ZOGA

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 8 000 €
Siège social : 4 rue des Sages 39350 ROMAIN
502 540 842 RCS LONS LE SAUNIER

CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibérations en date du 31 juillet 2025, l'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu le rapport du liquidateur M. MATTE Aurélien, a approuvé les comptes de liquidation, a décidé de la répartition du produit net de liquidation et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de LONS LE SAUNIER.

Pour avis et mention.

SCI 3 R IMMO

Société Civile Immobilière au capital de 3 000 Euros
Siège social : MIGNOVILLARD (Jura) 4 rue Derrière
R.C.S. LONS LE SAUNIER
481 072 254

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social à HOUTAUD (Doubs), 8 rue des Iris, à compter du 8 septembre 2025, et de modifier en conséquence les statuts. Ancienne mention Le siège social est fixé à MIGNOVILLARD (Jura), 4 rue Derrière. Nouvelle mention Le siège social de la société est fixé à HOUTAUD (Doubs), 8 rue des Iris. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de LONS LE SAUNIER.

Pour avis, le représentant légal.

AUTOP SECURITY

Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros
Siège social : 199 avenue du Maréchal Juin 39100 DOLE
982 768 491 RCS LONS LE SAUNIER

TRANSFERT DE SIEGE MEME RESSORT

Aux termes d'un procès-verbal du 1er septembre 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social de BLETTERANS (39140) - 2 Faubourg d'Aval à DOLE (39100) - 199 avenue du Maréchal Juin et ce, à compter du 1er septembre 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

AGRI CONSEIL 39

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU POUX-VUILLIN

Siège social : 39700 OUR
Société civile en cours de liquidation
R.C.S. Lons-le-Saunier n° 384 831 418

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 25-03-2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Lons-le-Saunier.

Pour avis, Les liquidateurs.

LES TAXIS ARBOISIENS

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 rue de Bellefeuille 39600 ARBOIS
830 166 807 RCS LONS LE SAUNIER

AUTRES

Aux termes d'un procès-verbal du 25 septembre 2025, l'Associée Unique a décidé de nommer, en qualité de Directeur Général à compter du même jour, Mr Prosper FOYET, demeurant à ARBOIS (39600) - 23 rue de Césy.

Pour avis, La Présidente

ETUDE DE MAÎTRES DAMIEN ROUSSEL
NOTAIRE ASSOCIÉ
À SAINT-VIT (DOUBS)
2, RUE DE MARNAY

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Florian BOIVERT, Notaire salarié au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « INTERNOT », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-VIT, 2, rue de Marnay, le 23 septembre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DE LA VALLEE.
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Siège social : ORCHAMPS (39700), 10 rue de la Vierge.
Durée : 99 années.
Capital social : 1 000 euros.
Apports en numéraire : 1 000 euros.
Gérant : Monsieur Paul MESSELOT demeurant à ORCHAMPS (39700), 10 rue de la Vierge.
Immatriculation : RCS de LONS LE SAUNIER.

Pour avis, Le notaire.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ALIENATION DE LA PARCELLE 89 ZA 41

Par arrêté du 22/09/2025, le maire de Saint-Hymetière-Sur-Valouse a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'aliénation du chemin rural du Curtil. M. Jean CARRON, inscrit sur la liste d'aptitude en vigueur fournie par les services de la Préfecture du Jura a été désigné comme commissaire-enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie de Saint-Hymetière-Sur-Valouse du 21 Octobre 2025 au 4 Novembre 2025 aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie.
Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Saint-Hymetière-Sur-Valouse :
- Le Mardi 21 Octobre 2025 de 16h à 17h
- Le Mardi 4 Novembre 2025 de 16h à 17h
Pendant la durée de l'enquête chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête. Elles pourront également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Adresse électronique de la mairie : mairie@shymetieresurvalouse.fr
Adresse postale de la mairie : 1 Rue de la Mairie Chemilla 39240 SAINT-HYMETIERE-SUR-VALOUSE
Les courriers devront être reçus avant la fin de l'enquête publique soit avant le 4 Novembre 2025 à 17 heures.
Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie aux heures d'ouverture de la mairie.
Le Maire de Saint-Hymetière-Sur-Valouse

EASY FAT BIKE

SAS au capital de 10000 €
Siège social : 46 ROUTE DE PREMANON LA DOYE 39400 LES ROUSSES
RCS LONS-LE-SAUNIER 837933399

Par décision de l'associé Unique du 01/09/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 15 rue Cart Broumet 25240 MOUTHE à compter du 01/09/2025 - Radiation au RCS de LONS-LE-SAUNIER et immatriculation au RCS de BESANÇON.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Franck ARMAND, Notaire à ARBOIS (39600), 2 rue de l'Industrie, le 19 septembre 2025, La Société dénommée EURL HOTEL DE PARIS, dont le siège est à POLIGNY (39800) 7 rue Travot, identifiée au SIREN sous le numéro 450787379 et immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER.
A cédé à la Société dénommée SAS HOTEL DE PARIS, dont le siège est à POLIGNY (39800) 7 rue Travot, identifiée au SIREN sous le numéro 989035365 et immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER.
Un fonds de commerce de HOTELLERIE ET DE DEBIT DE BOISSONS sis à POLIGNY (39800), 7 rue Travot, connu sous le nom commercial EURL HOTEL DE PARIS.
Prix principal de 60.000,00 € s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 20 000,00 €,
- au matériel pour 40 000,00 €. Transfert de propriété : jour de la signature de l'acte
Entrée en jouissance : 19 septembre 2025.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication de la cession au BODACC, en l'Office de Me Franck ARMAND, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DU MONT ORGIER

SCA au capital variable de 118 200 euros
5675 Granges Magnin 39270 ORGELET
AGRÈMENT n°39-402 / SIREN 390 158 020 RCS LONS-LE-SAUNIER

Avis de projet d'apport partiel d'actif

1. La SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DU MONT ORGIER - société apporteuse - et la SAS LA FRUITIÈRE DU MONT ORGIER, SAS au capital de 1 000 EUR, sise, 1B place du Colonel Varroz à ORGELET (39270), immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER sous le numéro SIREN 982 805 004 - société bénéficiaire - ont établi le 30 juin 2025 un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions et au régime de faveur prévu par l'article 210B du CGI en matière fiscale.
2. Aux termes de ce projet, la société apporteuse ferait apport à la société bénéficiaire de sa branche complète et autonome d'activité de vente en magasin de produits régionaux, alimentaires et non alimentaires. L'évaluation des apports, faite à la valeur nette comptable arrêtée au 31 décembre 2024, s'élève à :
- Actifs apportés : 136 985,29 EUR.- Passif pris en charge : 0,00 EUR. Soit un actif net transmis de 136 985,29 EUR.
3. En contrepartie, la société bénéficiaire procédera à une augmentation de capital d'un montant de 136 980 EUR par émission de 13 698 actions de 10 EUR de valeur nominale chacune, attribuées intégralement à la société apporteuse - La différence de 5,29 EUR constituera une prime d'apport qui sera inscrite au passif du bilan de la société bénéficiaire et sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux.
4. L'opération ainsi envisagée prendra effet rétroactivement au plan comptable et fiscal au 31 décembre 2024, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives.
Conformément aux dispositions légales, le projet d'apport partiel d'actif a été déposé le 29 septembre 2025 au greffe du tribunal de commerce de LONS-LE-SAUNIER.

SARL SAMSON ERICK

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 euros
Siège social : Route de la Ronce 39230 VERS SOUS SELLIERES
493 516 033 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2025 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur ERICK SAMSON, demeurant Route de la Ronce 39230 VERS SOUS SELLIERES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Route de la Ronce 39230 VERS SOUS SELLIERES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER.
Mention sera faite au RCS de SAUNIER.

Pour avis,

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-I Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 27 septembre 2019, Madame Monique Denise Marie Jeanne BRIOT, demeurant à NOZÉROY (39250) 4 allée des Bannerettes, née à LONS-LE-SAUNIER (39000), le 16 janvier 1936, veuve de Monsieur Rémond Charles Victor GRENOT, décédée à NOZÉROY (39250) le 28 juillet 2025,
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel MOYSE, Notaire de la S.E. L.A.S. «LEGATIS DOLE», titulaire d'un Office Notarial à DOLE, 34 avenue de Northwich, le 23 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Emmanuel MOYSE, Notaire à DOLE référence CRPCEN : 39034, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LONS LE SAUNIER de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

HOLDING FOURNIER MICHAUD

Société à responsabilité limitée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : Le BECHET 39400 LONGCHAUMOIS
SIREN 823 558 341
RCS LONS LE SAUNIER

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes des décisions collectives des associés du 17 septembre 2025 les mentions soumises à publication sont les suivantes:

Forme Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration Ancienne mention : Gérants : Madame Anne MICHAUD et Monsieur Pierre FOURNIER demeurant le BECHET - 39400 LONGCHAUMOIS

Nouvelle mention : Président : Madame Anne MICHAUD demeurant le BECHET - 39400 LONGCHAUMOIS

Directeur Général : Monsieur Pierre FOURNIER demeurant le BECHET - 39400 LONGCHAUMOIS

Admission aux Assemblées et droits de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions sont libres uniquement entre associés, elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés à la majorité des droits de vote.

Mention sera faite au RCS de LONS LE SAUNIER

Pour avis

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DE CHEVIGNY

Société à capital variable
Siège social : Chalet de la Fromagerie 39290 CHEVIGNY
Agrée N° 14 576 SIRET : 77837265600018

CONVOCACTION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira vendredi 17 octobre 2025 13h30 salle de la mairie de Chevigny

Ordre du jour :

1. Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes

2. Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours

3. Quitus aux administrateurs

4. Dotation des réserves obligatoires

5. Dotation des réserves libres et distributions

6. Renouvellement du tiers sortant du CA

7. Ratification de cooptation en CA

8. Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)

9. Remplacement d'un administrateur

10. Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social

11. Constatation de la variation du capital social

12. Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs

13. Conventions réglementées

14. Document relatif aux informations sur le prix

15. Pouvoirs pour les formalités

16. Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15^{ème} jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports. Pour le Conseil d'Administration, le Président, Florent LA-CAILLE

Dénomination sociale : EURL VENTI

Forme : EURL en liquidation

Siège social : 3, rue du Cerf 39100 DOLE

Capital social : 1000 euros

Numéro SIREN 935 152 942 RCS LONS LE SAUNIER

Par décision en date du 01 août 2025 l'associé unique a décidé la dissolution de la société à compter du 15 août 2025 et sa mise en liquidation amiable.

LELONG Jean Marie demeurant 47, rue de la Prairie 71590 GERGY, a été nommé en qualité de liquidateur

Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liquidation est fixé au 3, rue du Cerf 39100 DOLE, au même titre que l'adresse de correspondance.

Mention sera faite au RCS de LONS LE SAUNIER.

Pour avis et mention.



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

NOTASEILLE

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 24 RUE D'AMONT
39140 BLETTERANS
413 747 825 RCS LONS LE SAUNIER

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Suivant acte notarié reçu par Me RUEZ, Notaire à Dole, le 6 janvier 2025 : Mme Ceridwen RICHARD, demeurant 1 Rue de la Tournerie, 39570 CONLIEGE, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de M. Luc SIMONIN.

Modification sera faite au greffe du TC de LONS LE SAUNIER.

Pour avis,
La Gérance.

LV AVOCAT
21, rue du Moulin
01100 BELLIGNAT

ERB CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2, rue Mercière,
39200 SAINT-CLAUDE
820 177 764 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une délibération en date du 25 août 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

AUTOP CLEAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 2 Faubourg d'Aval
39140 BLETTERANS
983 632 373 RCS LONS LE SAUNIER

TRANSFERT DE SIEGE MEME RESSORT

Aux termes d'un procès-verbal du 1er septembre 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social de BLETTERANS (39140) - 2 Faubourg d'Aval à DOLE (39100) - 199 avenue du Maréchal Juin et ce, à compter du 1er septembre 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance

FER'VITE 39

188 Avenue de la République
39500 TAVAU
SARL au capital de 5000€
RCS LONS LE SAUNIER
B.527.630.784

Transfert du siège social

Suivant le procès verbal en date du 01/10/2025, l'associée gérante de la SARL FER'VITE 39 a décidé de transférer le siège social au 01/10/2025 :
- de Avenue Kennedy 39500 TAVAU,
- à 188 Avenue de la République 39500 TAVAU.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Lons le Saunier.

AVOT'SERVICE 39

SARL au capital de 4000€
188 Avenue de la République
39500 TAVAU
RCS LONS LE SAUNIER
B.518.018.403

Transfert du siège social

Suivant le procès verbal en date du 01/10/2025, l'associée gérante de la SARL AVOT'SERVICE 39 a décidé de transférer le siège social au 01/10/2025 :

- de Avenue Kennedy 39500 TAVAU,
- à 188 Avenue de la République 39500 TAVAU.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Lons le Saunier.

SCI PAPA

Société en liquidation
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 4 Rue des Artisans
39130 Pont-de-Poitte
929 054 468 RCS Lons-le-Saunier

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 09/01/2025, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER
Mention sera faite au RCS : LONS LE SAUNIER

COURVOISIER ARNAULT

FORMEZ-VOUS AVEC L'ADFPA



■ Diagnostiquer la fertilité de ses sols

Objectif : Se forger des références en pratiquant des diagnostics de sols dans différents contextes et problématiques, afin de mieux cerner le fonctionnement de ses sols et comprendre comment en améliorer la fertilité.

Intervenant(s) : Jean-Louis Pavat (pédologue, Chambre d'Agriculture du Jura).

Public/prérequis : Agriculteurs(trices) toutes productions. Cette formation n'est possible que si les participants sont regroupés géographiquement (ou sur maximum deux secteurs différents), aussi : parlez-en autour de vous !

Partenaire(s) : Chambre d'Agriculture du Jura.

Durée, dates et lieu : 3,5 jours. 3h en distanciel + 3 et 4 novembre et 24 février 2026. Lieu à définir en fonction des participants.

Tarif : Vivea : 100 € (caution). Tarif autre : nous consulter

Responsable de stage : Thomas Sprenger

■ Les fondamentaux pour réaliser des factures électroniques conformes

Objectif : Identifier les enjeux liés à cette évolution règlementaire et les incidences pour son entreprise. Savoir utiliser un logiciel certifié NF 525 pour réaliser des factures. Transmettre ses pièces comptables de façon dématérialisée à son interlocuteur en toute sécurité.

Intervenant(s) : Romain SEGUI (CERFRANCE Alliance Comtoise).

Public/prérequis : Agriculteur(trice)/viticulteur(trice) du Jura. Être à l'aise avec l'environnement informatique.

Partenaire(s) : CERFrance Alliance Comtoise.

Durée, dates et lieu : 1 journée. Session 4 : 08/10/2025 à Foucheras. Session 5 : 30/10/2025 à Lons le Saunier Session 6 : 04/11/2025 à Poligny

Tarif : Vivea : 40 €. Tarif autre : 306 €

Responsable de stage : Romuald Vuillemin.

■ Les risques c'est toujours mon affaire : Je mets à jour mon DUERP

Objectif : Analyser et mettre à jour son DUER. Mettre en place une démarche de prévention et organiser les actions.

Intervenant(s) : Alicia Peyfort (juriste, Agri Conseil 39).

Public/prérequis : Agriculteur(trice)/viticulteur(trice) employeurs de main-d'œuvre, accueillant des apprenants (stagiaires, apprenti) ou recevant du public. Avoir un DUER fait sur Systera ou datant de moins de 4/5 ans (sur Excel). Avoir accès à un ordinateur pour la phase à distance. Avoir les compétences nécessaires pour se servir d'un ordinateur et se servir d'internet (ou avoir 1 personne dans son entourage qui peut aider).

Partenaire(s) : Soelis

Durée, dates et lieu : 1 journée de 5 heures 30 en salle et 2 heures 30 en autoformation à distance. Session 1 : 15 octobre 2025.

Tarif : Vivea : 120 €. Tarif autre : 400 €

Responsable de stage : Romuald Vuillemin

■ Obtenir ou renouveler son « Certiphyto » via le test seul

Objectif : Obtenir ou renouveler pour 5 ans son certificat individuel d'application des produits phytosanitaires. Pour plus d'information sur la voie du test seul, nous contacter.

Public/prérequis : professionnels agricoles.

Durée, dates et lieu : 2 heures. 17 octobre 2025 (10h) à Lons-le-Saunier

Tarif : 90€

Responsable de stage : Thomas Sprenger

■ Améliorer les capacités d'adaptation et de résistance de son troupeau

Objectif : Améliorer les capacités d'adaptation et de résistance des animaux d'élevage en renforçant la compréhension du système immunitaire et en enseignant des stratégies pratiques pour en optimiser le fonctionnement.

Intervenant(s) : Paul Polis (Vétérinaire, GIE Zone Verte)

Public/prérequis : Agriculteurs et agricultrices tout type d'élevage, salarié(e) d'élevage

Durée, dates et lieu : 2 jours. 23 et 24 octobre 2025. Lieu à définir

Tarif : Vivea : caution 100€ Tarif autre : nous consulter.

Responsable de stage : Isabelle Couet

■ DUER : les risques c'est mon affaire (initiale)

Objectif : Repérer et évaluer les risques et lister les éléments nécessaires à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques de son exploitation. Mettre en place une démarche de prévention et organiser les actions.

Intervenant(s) : Alicia Peyfort (juriste, Agri Conseil 39).

Public/prérequis : Agriculteur(trice)/viticulteur(trice) employeurs de main-d'œuvre, accueillant des apprenants (stagiaires, apprenti) ou recevant du public. Avoir accès à un ordinateur pour la phase à distance. Avoir les compétences nécessaires pour se servir d'un ordinateur et se servir d'internet (ou avoir 1 personne dans son entourage qui peut aider).

Partenaire(s) : Soelis.

Durée, dates et lieu : 2 demi-journées et 2 heures 45 en autoformation à distance à Lons-le-Saunier. Démarrage à distance le 23/10/2025. 05/11 et 19/11/2025 après-midi

Tarif : Vivea : 63 €. Tarif autre : 350 €

Responsable de stage : Romuald Vuillemin

■ Introduction à l'acupuncture en élevage

Objectif : comprendre les grands principes de la médecine traditionnelle chinoise et être capable de localiser et identifier les principaux points d'acupuncture en élevage pour des soins de bien-être animal.

Intervenant(s) : Lucile Brochot (Vétérinaire)

Public/prérequis : Éleveurs(euses), tous types d'élevage et salariés(es) d'élevage. Aucun prérequis.

Durée, dates et lieu : 2 jours. 3 et 4 novembre 2025. Lieu à définir.

Tarif : Vivea : caution 100€ Tarif autre : 560

Responsable de stage : Isabelle Couet

■ Réfléchir son projet de société : étape primordiale pour travailler et cultiver la bonne entente

Objectif : Définir le projet de chaque associé et les objectifs de la société pour construire le projet sociétaire. Communiquer, travailler et décider entre associés.

Intervenant(s) : Maritie Jeannin (agricultrice, formatrice psychologie positive et mieux vivre au travail) ; Aurélien Raclot (juriste, Agri Conseil 39) ; Françoise Pagnier (formatrice, animatrice ADFPA).

Public/prérequis : Associés et futurs associés de sociétés (GAEC, EARL...). Avoir accès à un ordinateur pour la phase à distance. Avoir les compétences nécessaires pour se servir d'un ordinateur et se servir d'internet (ou avoir 1 personne dans son entourage pouvant aider).

Durée, dates et lieu : 3 heures en autoformation à distance et 3 jours, 3, 18 et 26 novembre 2025 à Lons le Saunier.

Tarif : Vivea : 84 euros. Tarif autre : nous contacter.

Responsable de stage : Françoise Pagnier

■ Élevage et pratiques alternatives : retour d'expériences et approfondissements

Objectif : Analyser ses pratiques dans l'utilisation des plantes, des huiles essentielles et de l'acupuncture en élevage, évaluer leur pertinence dans différents contextes d'élevage, et proposer des ajustements ou des améliorations en s'appuyant sur les apports d'une vétérinaire et les échanges entre pairs.

Intervenant(s) : Lucile Brochot (Vétérinaire)

Public/prérequis : Éleveurs(euses), tous types d'élevage et salariés(es) d'élevage. Avoir suivi une formation d'initiation à l'acupuncture et/ou à l'utilisation des plantes et huiles essentielles

Durée, dates et lieu : 1 jour. 5 novembre 2025. Champagnole.

Tarif : Vivea : caution 100€ Tarif autre : 280

Responsable de stage : Isabelle Couet

■ Mieux se connaître avec l'ennéagramme Module 1

Objectif : Se comprendre et comprendre les autres afin de mieux communiquer et d'harmoniser ses relations personnelles avec son entourage professionnel.

Intervenant(s) : Étienne Segulier (coach de vie, certifié en ennéagramme).

Public/prérequis : Agriculteurs/trices toutes productions et salarié(e)s. Aucun prérequis.

Durée, dates et lieu : 2 jours. 6 et 7 novembre 2025 à Lons le Saunier.

Tarif : Vivea : 98 euros. Tarif autre : nous contacter.

Responsable de stage : Françoise Pagnier

■ Méthode OBSALIM® : décrypter les signes des animaux pour piloter la ration

Objectif : Identifier l'effet des pratiques alimentaires de ses ruminants pour les faire évoluer et améliorer les performances de son élevage avec la méthode Obsalim®

Intervenant(s) : Bruno Giboudeau (Vétérinaire) et Isabelle Couet (Ingénieur formation, ADFPA)

Public/prérequis : Éleveurs(euses) en élevage de ruminants ; salariés(es) d'élevage

Durée, dates et lieu : 3 jours. 13,14 novembre et 15 décembre 2025. Montlainsia

Tarif : Vivea : caution 100€ Tarif autre : 840

Responsable de stage : Isabelle Couet

■ Pour une pulvé au top !

Objectif : Optimiser la qualité de pulvérisation des produits phytosanitaires par une meilleure connaissance du pulvérisateur et de ses réglages.

Intervenant(s) : Hugo Adellon (conseiller machinisme, robotique et numérique, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire).

Public/prérequis : Arboriculteurs(trices) et viticulteurs(trices).

Durée, dates et lieu : 1 jour. 13 novembre 2025 à Sellières.

Tarif : Vivea : 35 €. Tarif autre : nous consulter

Responsable de stage : Thomas Sprenger

■ Employer des salariés... tout un métier !

Objectif : Analyser sa charge de travail et estimer ses besoins en main-d'œuvre. Recruter, intégrer, fidéliser, manager, communiquer et travailler au quotidien avec des salariés. Gérer un conflit. Gérer la rupture d'un contrat de travail.

Intervenant(s) : Alicia Peyfort (juriste en droit social, Soelis). Céline Daclin (conseillère emploi, Soelis).

Public/prérequis : Agriculteurs(trices) employeur ou utilisateurs(trices) de main-d'œuvre ou avec un projet d'embauche. Aucun prérequis.

Partenaire(s) : Soelis.

Durée, dates et lieu : 2 jours. 13 et 27 novembre 2025 à Lons-le-Saunier

Tarif : Vivea : 70 €

Responsable de stage : Romuald Vuillemin

■ Accueillir les oiseaux pour protéger ses cultures

Objectif : Saisir l'impact réel des oiseaux en tant qu'auxiliaires des cultures et être capable de fabriquer de nichoirs adaptés en fonction de vos besoins.

Intervenant(s) : Brice Le Maire (gérant et formateur, Agrinichoirs).

Public/prérequis : Agriculteurs(trices) toutes productions.

Durée, dates et lieu : 1 jour. Journée viti/arbo : 14 novembre 2025 ; journée autres productions : 13 novembre 2025. Sur une ferme à définir en fonction des participants.

Tarif : Vivea : 40 €. Tarif autre : nous consulter

Responsable de stage : Thomas Sprenger